

L'ÉDITO :



La crise que nous vivons est aussi porteuse d'opportunités.

Le plan de relance de 100 milliards d'euros annoncé en juillet 2020 par le Premier Ministre a suscité un réel élan de transformation dans le département.

Ce sont par exemple déjà 14 entreprises lauréates qui ont bénéficié de près de 13 millions d'euros de l'État pour moderniser et développer leur équipement industriel. L'annonce en janvier 2021 d'un ambitieux plan de rénovation thermique de 49 bâtiments de l'État, pour un total de 115 millions d'euros, est aussi une formidable opportunité dont peuvent se saisir les acteurs économiques locaux.

Ce plan de relance a également pour ambition de renforcer la cohésion sociale et territoriale, en permettant par exemple d'équiper les écoles en matériel numérique ou de mieux accompagner les jeunes avec le programme « un jeune, une solution ».

Que vous soyez un ménage, une petite ou moyenne entreprise, un exploitant agricole, une collectivité territoriale, une association... les services de l'État sont pleinement mobilisés pour vous aider dans vos projets.

Cette lettre d'information mensuelle, dont j'ai le plaisir de vous présenter ici le premier numéro, a pour objectif de mieux vous faire connaître l'ensemble des dispositifs dont vous pouvez bénéficier pour vos projets. En effet, durant toute l'année 2021, l'État va continuer à déployer de nombreux appels à projets et dispositifs d'aide, afin d'appuyer la relance et d'accélérer la transition écologique de la France.

Eric Jalon,
Préfet de l'Essonne

« C'est avec un grand enthousiasme que je rejoins le département de l'Essonne en qualité de sous-préfet à la Relance.

Ma mission consiste à animer et à accompagner le déploiement des mesures du plan de relance dans l'Essonne afin que ce plan de 100 milliards d'euros se concrétise bien sur le terrain. Je m'attacherai à assurer la lisibilité et l'accessibilité des mesures à tous les bénéficiaires potentiels.

Pour cela, je compte travailler main dans la main et sur le terrain avec les élus du territoire, les chefs d'entreprise, les représentants d'associations, les acteurs de la formation et plus largement l'ensemble des acteurs du département pour faire réussir la relance en Essonne. »

Nicolas Lefevre,
Sous-préfet à la Relance





LES GUICHETS DU PLAN DE RELANCE

Afin d'accompagner collectivement, rapidement et concrètement la mobilisation des mesures du plan de relance par les entreprises du territoire, l'État, la Chambre de commerce et d'industrie de l'Essonne et la Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Essonne ont installé dès le mois de décembre 2020 un « guichet relance » au sein de la sous-préfecture d'Étampes.

Il se matérialise à travers un rendez-vous mensuel pour renseigner précisément les entreprises du territoire sur les dispositifs mobilisables dans le cadre de la déclinaison territoriale du plan de relance.

Ce guichet permet notamment d'aider les TPE, PME et ETI dans leur stratégie de développement ainsi qu'à finaliser leurs projets de transformation et de modernisation, en particulier dans le domaine du numérique.

Depuis son lancement le 8 décembre 2020, ce sont 10 entreprises qui ont été reçues, accompagnées et suivies par les services de l'État et les chambres consulaires de l'Essonne.

Ce guichet de proximité continuera d'accompagner au plus près du terrain l'ensemble des acteurs économiques pendant toute la durée du plan de relance.

POUR TOUTE INFORMATION, VOUS POUVEZ CONTACTER :

- LA SOUS-PRÉFECTURE D'ÉTAMPES : vincent.loubet@essonne.gouv.fr et celine.oudinot@essonne.gouv.fr
- LA CCI ESSONNE : 01 60 79 90 20 – territoires@essonne.cci.fr
- LA CMA ESSONNE : cma.antennesud91@gmail.com

OFFRE DE SERVICES D'UN OPÉRATEUR : L'ADEME

L'ambition du plan de relance est d'accélérer la transition énergétique et écologique de l'économie française. Le volet écologique du plan, qui représente 30 milliards d'euros, répond à un double objectif de décarbonation de l'industrie et de soutien aux filières d'avenir pour faire de la France la première nation européenne « bas carbone ».

L'ADEME joue un rôle clé pour concrétiser ces ambitions dans les territoires, notamment par le soutien de nombreux projets portés par les entreprises, les associations et les collectivités, qui participent à la transition écologique.

Les budgets d'intervention confiés à l'ADEME à travers le plan de relance ont été portés à 2 milliards d'euros pour la période 2021-2022, dont 1,2 milliards d'euros pour accélérer la décarbonation, 500 millions d'euros dédiés à l'économie circulaire, ou encore 275 millions d'euros consacrés à l'émergence d'écosystèmes d'hydrogène renouvelable. Des fonds sont également confiés pour accompagner des diagnostics carbone

après des exploitations agricoles installées depuis moins de 5 ans ou recycler des friches industrielles ou minières.

Pour déployer son accompagnement au plus près des territoires, l'ADEME a fait évoluer ses dispositifs de soutien vers une logique de « guichet » avec des aides forfaitaires, plus accessibles et plus rapides à mettre en œuvre, et a renforcé ses collaborations avec les écosystèmes territoriaux et notamment les services départementaux de l'État.

Fin 2020, 37 projets ont ainsi déjà été soutenus grâce aux fonds de France Relance.

Pour toute information : jean-marie.chaumel@ademe.fr
Cliquez sur le logo :



LA LISTE ET LE CALENDRIER
DE L'ENSEMBLE DES APPELS
À PROJET



PLAN 1 JEUNE 1 SOLUTION :



LE PORTAIL NUMÉRIQUE DES
DISPOSITIFS FRANCE RELANCE
D'ÎLE-DE-FRANCE :



FOCUS SUR LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DANS LES ÉCOLES

Le plan de relance comporte un volet dédié à la transformation numérique de l'enseignement. L'État investit 105 millions d'euros pour contribuer à généraliser le numérique éducatif et ainsi assurer la continuité pédagogique au regard de l'expérience de la crise sanitaire.

L'appel à projets « pour un socle numérique dans les écoles élémentaires » vise à réduire les inégalités scolaires et réduire la fracture numérique. Toutes les communes ne disposant pas d'équipements, d'infrastructures ou de ressources numériques de base à destination des écoles y sont éligibles.

Une démarche simplifiée a été mise en place par le gouvernement pour candidater à cet appel à projet, accessible jusqu'au 31 mars 2021 par le lien suivant : **CLIQUEZ-ICI**

Pour plus d'informations, consultez la page dédiée : **CLIQUEZ-ICI**

Vous pouvez également vous rapprocher de votre inspecteur de l'éducation nationale.





LES LAURÉATS DE L'APPEL À PROJET INDUSTRIE

- **SENIOR CALORSTAT** (Dourdan) est une entreprise spécialisée dans la conception et la fabrication de systèmes développés autour de soufflets métalliques de haute précision qui a reçu une subvention de 500 000 € pour relocaliser une partie de sa production.
- **X-FAB** (Corbeil-Essonnes) a obtenu une aide de 5,7 millions € pour relocaliser en France la fabrication de composants électroniques aujourd'hui fabriqués en Asie.
- **WIN MS** (Orsay) spécialisée dans la surveillance de l'état de santé des câbles électriques, a obtenu une aide de 800 000 € pour un projet qui s'appuie sur une technologie développée par le Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA) puis par Win MS.
- **PETITE MÉCANIQUE DEBURE ET KISTERSKY** (Nozay) est spécialisée dans la fabrication de pièces mécaniques de petite taille. La société a obtenu une aide de 480 000 € pour améliorer son outil de production et de gestion à travers des investissements machines et logiciels.
- **L'UNION DES FORGERONS** (Méreville) a obtenu une aide 800 000 € pour moderniser ses outils de production.
- **POLLUX** (Palaiseau) est une entreprise spécialisée dans la conception et la production de serrures mécaniques qui a obtenu une aide de 250 000 € pour moderniser ses moyens de production.
- **NATURAL GRASS** (Milly-la-Forêt) propose des créations sur mesure de surfaces engazonnées. L'entreprise a obtenu une aide de 500 000 € pour augmenter ses capacités de production afin de devenir le leader mondial du secteur.
- **MICRONIQUE** (Corbeil-Essonnes) est spécialisée dans la fabrication de cartes électroniques. Elle a obtenu une aide de 1,5 millions € pour développer un prototype pour l'aéronautique et s'inscrire dans une démarche qualité.
- **UTAC** (Linas) est une entreprise qui réalise des essais de mise au point, de développement et de validation pour le secteur automobile. Elle a obtenu une aide de 800 000 € pour accompagner son développement dans le secteur des véhicules électriques, hybrides et hydrogènes.
- **GAINERIE 91** (Montgeron), entreprise reconnue dans le packaging et le merchandising de luxe, a obtenu une aide de 800 000 € pour relocaliser sa production.
- **L'UNIVERSITÉ D'ÉVRY VAL D'ESSONNE** (UEVE) développe un projet de plateforme « usine du futur » pour accélérer la transformation des entreprises sur le territoire d'industrie. Une aide de 185 000 € a été accordée pour la création d'une plateforme servant de support de formations pratiques.
- **TEXPART TECHNOLOGIES** (Lisses) est une entreprise spécialisée en extrusion de profilé aluminium de précision, matriçage aluminium de précision, MIM, et microtubes de précision. Le projet vise à la relocalisation d'une production actuellement sous-traitée à l'étranger.

- **CHELTON ANTENNAS** (Dourdan) développe et fabrique des antennes pour de nombreux types de porteurs (avions, hélicoptères, drones, navires, véhicules terrestres, satellites...). L'entreprise bénéficie de 400 000 € dans le cadre du Plan de Relance pour créer une ligne pilote pour la production de nouvelles antennes intégrées en série, permettant de réduire les perturbations aérodynamiques et donc de contribuer à la baisse de l'empreinte carbone.
- **ITC ELASTOMÈRES** (Angerville) est spécialisée dans la formulation, l'étude et la réalisation de pièces techniques en élastomères. Les clients sont des constructeurs ou équipementiers de rang 1 de l'aéronautique, la défense, la formule 1, le médical ou l'énergie. L'entreprise a reçu une aide de 200 000 € pour investir dans la numérisation des flux d'informations et dans une presse industrielle grandes pièces, afin d'optimiser la productivité, augmenter les capacités de production, adresser de nouveaux marchés et réduire l'impact écologique de l'entreprise.



FOCUS SUR LE PROJET DE L'UNIVERSITÉ D'EVRY VAL D'ESSONNE

L'Université d'Evry Val d'Essonne est lauréate d'un appel à projet du plan de relance de soutien à l'investissement industriel dans les territoires et a obtenu de l'État une subvention de 185 000 euros pour la mise en place de sa plateforme « Usine du futur ».

Cette plateforme mettra en œuvre les piliers de l'industrie 4.0 (internet des objets, réalité augmentée, robots collaboratifs, indicateurs de production en temps réel, etc.) sur une ligne de production équipée de robots mobiles. Elle permettra d'accélérer la transformation des entreprises sur notre territoire d'industrie, et plus particulièrement l'industrie aéronautique, fragilisée par la crise sanitaire.

Le cœur du projet est la numérisation de l'ensemble de la chaîne de production industrielle et son suivi en temps réel. Ce projet, qui permettra une baisse des coûts de production et la mise en place de circuits courts, implique de procéder à une montée en compétences.

Cette plateforme technique d'accélération vers l'industrie 4.0 sera le support de formations pratiques étroitement encadrées afin de :

- ▶ Faire monter en compétences des industriels et leur assurer compétitivité et flexibilité
- ▶ Faciliter le retour à l'emploi de demandeurs d'emploi en reconversion, ou la transformation d'emploi pour satisfaire aux métiers de demain
- ▶ De disposer d'outils de démonstration et de formation modernes pour la recherche et l'enseignement supérieur
- ▶ De former aux technologies de l'Usine du futur des élèves du scolaire, des étudiants du supérieur ainsi que des formateurs, permettant ainsi de réduire la fracture numérique





APPELS À PROJETS ET MESURES DU PLAN DE RELANCE

VOLET COMPÉTITIVITÉ

SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT ET À LA MODERNISATION DES FILIÈRES DE L'INDUSTRIE	AAP ouvert jusqu'au 30 juin 2021 Prochain relevé de projets : 31 mars 2021 En savoir plus : CLIQUEZ-ICI
MISE À NIVEAU NUMÉRIQUE DES COLLECTIVITÉS	AAP ouvert jusqu'au 31 décembre 2022 En savoir plus : CLIQUEZ-ICI
CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE - SOCLE NUMÉRIQUE POUR LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES	AAP ouvert jusqu'au 31 mars 2021 En savoir plus : CLIQUEZ-ICI

VOLET COHÉSION TERRITORIALE

FORMATION ET RECRUTEMENT DE CONSEILLERS NUMÉRIQUES	Mesure en place jusqu'en 2021 En savoir plus : CLIQUEZ-ICI
PARCOURS CONTRACTUALISÉ VERS L'EMPLOI ET L'AUTONOMIE (PACEA)	Mesure en place jusqu'en 2022 En savoir plus : CLIQUEZ-ICI
ACCOMPAGNEMENT INTENSIF DES JEUNES (AIJ)	Mesure en place jusqu'en 2022 En savoir plus : CLIQUEZ-ICI

VOLET ÉCOLOGIE

ECOSYSTÈMES TERRITORIAUX HYDROGÈNE	AAP ouvert jusqu'au 31 décembre 2022 Prochains relevés de projets : 16 mars 2021 et 14 septembre 2021 En savoir plus : CLIQUEZ-ICI
ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION DU SECTEUR AGRICOLE : RENFORCEMENT DU FONDS AVENIR BIO	AAP ouvert jusqu'au 01 septembre 2022 En savoir plus : CLIQUEZ-ICI
TRAVAUX DE DÉPOLLUTION POUR LA RECONVERSION DE FRICHES	AAP ouvert jusqu'au 25 février 2021 En savoir plus : CLIQUEZ-ICI
ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION DU SECTEUR AGRICOLE : PLAN DE STRUCTURATION DES FILIÈRES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES	AAP ouvert jusqu'au 15 septembre 2021. Prochain relevé de projets : 15 avril 2021 En savoir plus : CLIQUEZ-ICI
TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES TPE/PME	AAP ouvert jusqu'au 31 décembre 2022 En savoir plus : CLIQUEZ-ICI
SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS POUR LES INDUSTRIES DE TRANSFORMATION DU BOIS	AAP ouvert jusqu'au 16 mars 2021 En savoir plus : CLIQUEZ-ICI